

Inauguration des sites de compostage partagés de Lentilly

Le samedi 18 juin 2022, les deux premiers sites de compostage partagés ont été inaugurés.

Situés rue de la mairie, à proximité de la boîte à livres, et chemin de Laval, dans le petit jardin public en face du cimetière, ces deux sites s'inscrivent dans une volonté pour la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle de favoriser la mise en place de composteurs collectifs en centre bourg des communes.

Un panneau d'information installé sur chaque site indique les prescriptions à respecter pour un compost réussi, les habitants pourront ainsi déposer leurs biodéchets en autonomie dans le bac prévu à cet effet.

Des animations sont également prévues en cours d'année autour des ces sites.

Comment ça fonctionne ?

Chaque site est composé de trois bacs de 600 litres :

- un pour les déchets (épluchures, cartons non imprimés, feuilles mortes, cendres de bois etc.),
- un pour le broyat : pour assécher et ainsi équilibrer l'humidité du compost,
- un pour la maturation : pour laisser le temps aux déchets de se transformer en matière fertile.



D'autres sites de compostage partagés doivent voir le jour dans le courant de l'année sur le reste du territoire.